



Pierre Langlois

Conseil

Montréal

planglois@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4428

Admission au barreau

Québec 1968

Faculté de droit

Université Laval
Université Panthéon-Assas

Secteurs de pratique

Projets
Droit de l'environnement, droit
réglementaire et droit autochtone

Expertise sectorielle

Groupe mondial Métaux et Mines
Énergie et infrastructure

Marchés américains et internationaux

Afrique
Amérique latine

Pierre Langlois est avocat-conseil au sein du groupe du droit des affaires de McCarthy Tétrault. Titulaire d'un doctorat en droit, Me Langlois est reconnu comme une sommité dans le domaine de l'industrie minière, des ressources naturelles, de l'énergie et de l'environnement au Canada.

Les mandats qui ont ponctué la carrière de Me Langlois se distinguent par leur envergure et leur diversité, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Sa vaste expérience s'étend à l'acquisition, à la mise en valeur et à l'exploitation des ressources naturelles (gisements miniers, substances minérales de surface, pétrole et gaz naturel) et à toutes les étapes de prospection, d'exploration, de développement, de préproduction et de production qui s'y rattachent.

Me Langlois possède en outre une longue expérience en matière de négociation et de rédaction de protocoles d'entente, d'ententes d'exploration, d'ententes de préproduction et d'ententes sur les répercussions et les avantages des projets miniers (ERA) avec les communautés autochtones.

Au chapitre de l'environnement, Me Langlois a participé au réaménagement et à la restauration des sites miniers, à l'élaboration et à l'implantation de systèmes de gestion environnementale, à la vérification de conformité environnementale, aux processus d'audiences publiques en matière d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux, ainsi qu'au litige minier et environnemental (civil, administratif et pénal). Au chapitre de l'exploitation de pipelines, Me Langlois a notamment participé à la négociation et à la rédaction d'ententes d'achat de terrains, de constitution de servitudes et de baux.

Auteur et conférencier recherché, Me Langlois donne des conférences et des cours de perfectionnement à l'intention de juristes et de gens d'affaires. Depuis 2007, Me Langlois enseigne le droit minier à la Faculté de droit de l'Université de Montréal dans le cadre du programme de maîtrise en droit des affaires.

Plusieurs mandats percutants ont jalonné la carrière de Me Langlois. En voici quelques-uns :

- **Projet Troilus** - Conseiller juridique de la société initiatrice de la relance et de la remise en production de la Mine Troilus (or et cuivre) située en territoire conventionné de la Baie James à 120 km au nord de Chibougamau, assujettie à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social applicable dans ce territoire. Mandat comprenant la vérification des titres miniers existants, l'acquisition de propriétés minières entourant le projet, le financement du projet et la conclusion d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec les Cris de la Baie James.
- **Mine Othmer** – Conseiller juridique de la société exploitante de la Mine Othmer (feldspath) située dans l'Outaouais québécois. Ce mandat inclut l'obtention des titres d'exploration et d'exploitation (claims et bail minier), la négociation et la rédaction d'ententes avec les propriétaires de surface, l'obtention de l'autorisation de la Commission

Pierre Langlois

Conseil

Montréal

planglois@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4428

de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), l'obtention et le renouvellement des certificats d'autorisation environnementale, l'approbation et la révision des plans de réaménagement et de restauration et la supervision de la conformité de l'exploitation au cadre juridique applicable.

- **Projet Whabouchi** — Conseiller juridique de la société initiatrice du projet Whabouchi, un projet d'exploitation d'un gisement de spodumène à proximité de Nemiscau, en territoire conventionné de la Baie James, dans le cadre de la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec les Cris de la Baie James.
- **Projet BlackRock** — Conseiller juridique de la société minière initiatrice du projet BlackRock, un projet d'exploitation d'une mine de fer, de titane et de vanadium située dans le territoire conventionné de la Baie James et du Nord-du-Québec, à proximité de Chibougamau, assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social applicable dans la région de la Baie James située au sud du 55e parallèle et qui a nécessité la conclusion d'une Entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec les Cris de la Baie James.
- **Projet Strange Lake** — Conseiller juridique de la société minière initiatrice du projet Strange Lake, un projet d'exploitation d'un gisement de terres rares à proximité de la frontière Québec-Labrador, à 225 km au nord-est de Schefferville, assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social applicable dans le territoire situé au nord du 55e parallèle et qui nécessitera la conclusion d'ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) avec les nations autochtones intéressées.
- **Mine de fer du Lac Bloom** — Conseiller juridique de la société minière initiatrice du projet de la mise en exploitation du gisement ferreux du Lac Bloom situé dans les cantons de Normanville et Linois et le bassin de la rivière Moisie, comté de Duplessis, à la frontière Québec /Labrador, un projet assujetti aux procédures d'évaluation et d'examen aux termes de la législation environnementale québécoise et canadienne pour lequel des audiences publiques ont été tenues devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et qui a nécessité la conclusion d'une Entente sur les répercussions et les avantages (ERA) entre l'exploitant et les communautés innues.
- **Exploitation minière et propriété d'exploration** — Conseiller juridique d'une grande société minière aurifère canadienne qui compte des exploitations minières et des propriétés d'exploration au Canada, en Finlande, au Mexique et aux États-Unis. Rédaction et négociation de conventions d'exploration, de coentreprise, d'acquisition de propriétés minières et de redevances, vérification des titres miniers, financements publics et bancaires et détermination du cadre environnemental applicable aux divers projets miniers.
- **Mine Doyon** — Rédaction et négociation de la convention de coentreprise entre Silverstack Ltd. et la Société québécoise d'exploration minière (Soquem) pour la mise en production de la mine Doyon à Preissac, Québec, une mine d'or exploitée durant près de 30 ans par les sociétés Silverstack Ltd., LAC Minerals Ltd., Barrick Gold Corporation, Cambior inc. et IAMGold Corp.
- **Projet minier en Côte d'Ivoire** — Conseiller juridique auprès d'une grande société minière canadienne dans le cadre d'un projet de mise en

Pierre Langlois

Conseil

Montréal

planglois@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4428

valeur et d'exploitation d'un gisement de nickel/cobalt en Côte d'Ivoire. Rédaction des ententes contractuelles et négociation des modalités de réalisation du projet avec la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) et le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire.

- **Restructuration du secteur minier au Panama** — Rédaction de mandat pour la réforme du secteur minier au Panama (aspects domaniaux, environnementaux et fiscaux). Analyse de la législation minière en vigueur au Panama et dans les autres pays d'Amérique latine et détermination des principes devant sous-tendre la réforme.
- **Réforme du Code minier du Mali** — Commentaires à la demande du ministère des Mines du Mali sur le projet de refonte du *Code minier* de la République du Mali. L'Assemblée Nationale de la République du Mali a adopté ce nouveau *Code minier* en 2012 (*Loi 2012-015 du 27 février 2012 portant Code minier*).
- **Réforme du Code minier du Niger** — Rédaction de l'ébauche finale (2014) d'un nouveau Code minier (comportant *Loi minière, Décret d'application de la Loi minière et conventions minières pour les phases de recherche et d'exploitation*) pour la République du Niger, un projet piloté par la Délégation de l'Union Européenne en République du Niger.
- **Pipelines** — Détermination de la nature des droits requis pour l'exploitation des réseaux de pipelines, rédaction de conventions pour l'acquisition de gré à gré des droits (servitudes, droits de superficie, baux) nécessaires pour l'exploitation des réseaux, expropriation, litige fiscal (contestation des impôts fonciers et taxes professionnelles imposés sur les réseaux de pipeline et les emprises).
- **Pipeline Project (Trailbreaker)** — Établissement du cadre juridique applicable à la portion québécoise du renversement du sens d'écoulement du pétrole brut entre Sarnia, Ontario et Montréal, Québec pour le compte d'une grande société exploitante de pipelines dans l'ensemble du Canada.
- **Usine de cokéfaction** — Détermination du cadre juridique environnemental fédéral, québécois et municipal applicable à la construction et à l'exploitation d'une usine de cokéfaction.
- **Convention de la Baie James et du Nord québécois (1975) et Convention du Nord-Est québécois (1978)** — Participation aux négociations de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1975) et de la Convention du Nord-Est québécois (1978) pour régler les revendications territoriales des Cris de la Baie James, des Inuits du Nord québécois et des Naskapis. Élaboration, dans le cadre des négociations, du régime des terres et des régimes environnementaux et miniers applicables dans les territoires de la Baie James et du Nord québécois. Participation à la rédaction de la législation – fédérale et québécoise – donnant effet à ces conventions notamment dans les secteurs du régime des terres et des régimes environnementaux et miniers.
- **Centre de recherche en droit public – Université de Montréal (1976–1977)** — Collaboration à la réalisation d'une recherche commanditée par le ministère des Richesses naturelles du Québec intitulée *Le droit*

Pierre Langlois

Conseil

Montréal

planglois@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4428

québécois de l'eau. La contribution a porté sur les chapitres II et VII et traitait des critères de navigabilité et de flottabilité des cours d'eau et des droits du public sur l'eau.

- **Conseil de la conservation et de l'environnement (1988-1990) —** Membre du Conseil de la conservation et de l'environnement chargé de conseiller le ministre de l'Environnement du Québec relativement à la planification des orientations, des politiques et des stratégies relatives à la législation et à la réglementation environnementale.
- Principal mandat réalisé par le Conseil en 1988-1990 :
 - élaboration des propositions en rapport avec la stratégie québécoise de la conservation en vue du développement durable qui ont été remises au ministre de l'Environnement au printemps 1990;
 - rédaction d'un avis général et de neuf avis sectoriels sur ces propositions (agriculture, éducation à l'environnement, énergie, espaces naturels, faune et flore, forêt, industrie, loisir et tourisme et milieu urbain) lesquelles ont été intégrées à la contribution canadienne qui a été soumise à la Conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en juin 1992.
- **Système de gestion environnementale – Institutions financières —** Conception, rédaction et implantation de systèmes de gestion environnementale pour les institutions financières (Banque Nationale de Paris (Canada), Caisse de dépôt et placement du Québec) permettant l'identification et l'évaluation des risques environnementaux associés aux activités des clients de ces institutions.
- **Système de gestion environnementale – Industries —** Conception, rédaction, implantation et maintien à jour de Systèmes de gestion environnementale pour des industries œuvrant dans le secteur des ressources naturelles (mines, foresterie) et de l'aéronautique. Analyse et résumé de la législation environnementale, fédérale et québécoise, des politiques, des guides et des règlements municipaux applicables aux activités de ces industries. Ces systèmes consistent à mettre en place des outils permettant l'identification et l'évaluation des risques environnementaux à l'égard des activités des entreprises et la prise en compte de ces risques dans leurs décisions d'affaires et la gestion de leurs activités.
- **ASMIDAL (Algérie) —** Implantation d'un module de gestion environnementale à l'usine de phosphate d'Asmidal à Annaba, Algérie, un projet sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international.
- **ANACS – Sénégal —** Vérification environnementale dans le contexte d'une gestion environnementale responsable des aéroports du Sénégal relevant de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Sénégal (ANACS), comprenant (1) l'évaluation de la législation et de la réglementation internationale et interne applicable, (2) diagnostic des opérations types de l'ANACS et identification des principaux impacts environnementaux liés aux infrastructures et aux activités de transport aérien, (3) identification des outils existants liés à la gestion environnementale de l'ANACS, incluant les bases de données environnementales en place, (4) étude et analyse du plan de mesures d'urgence environnementales

Pierre Langlois

Conseil

Montréal

planglois@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4428

en vigueur et la prise en compte des mesures de sécurité en place, (5) évaluation qualitative et inventaire de la gestion des risques environnementaux courants (transport de produits dangereux, voisinage des habitations, écosystèmes particuliers, stockage d'hydrocarbures et de carburants) et (6) élaboration du plan d'actions environnementales, comprenant la priorisation de certaines actions et l'évaluation des budgets des actions prioritaires.

Me Langlois a obtenu un baccalauréat ès arts en 1964 et une licence en droit (LL. L.) en 1968 de l'Université Laval. Il a obtenu un doctorat en droit (LL. D.) de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) en 1972.

Prix et distinctions

Canadian Legal Lexpert Directory

Leading Lawyer: Indigenous Law, Mining

Lexpert Special Edition: Mining

Leading Lawyer

Lexpert Special Edition: Energy

Leading Lawyer

Lexpert Guide to the Leading US/Canada Cross-Border Corporate Lawyers in Canada

Leading lawyer in Global Mining

Best Lawyers in Canada

Leading lawyer in the areas of aboriginal, natural resources and mining law

Best Lawyers in Canada - 2012 and 2020

"Lawyer of the Year" in the area of Natural Resources Law (Montréal)

Best Lawyers in Canada - 2017

"Lawyer of the Year" in the area Aboriginal Law (Montréal)

Best Lawyers in Canada - 2015

"Lawyer of the Year" in the area of Mining Law (Montréal)

Mandats récents

- Innergex et Pituvik annoncent la clôture du financement du projet hydroélectrique Innavik d'une valeur de 92,8 M\$ CA
04 novembre 2020

Publications récentes

Pierre Langlois

Conseil

Montréal

planglois@mccarthy.ca

t. +1 514-397-4428

- L'épineuse problématique de l'amodiation – The thorny issue of "Amodiation" in Francophone Africa

19 septembre 2019